

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 24 mai 2018

L'an deux mille dix huit et le 24 mai, à 14 heures 30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 24/05/18-10	objet : Admission en non valeur de titres irrécouvrables
--	---

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Hermeline MALHERBE, Edith PUGNET, René OLIVE, Jean ROQUE, Marie Pierre SADOURNY

Suppléants présents : Robert OLIVE

Titulaires absents ayant donné procuration : Michel MOLY ayant donné procuration à Jean ROQUE

Absents : Martine ROLLAND, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Alain GOT, Mireille REBECQ, Jacqueline ALBAFOUILLE, Raymond LEMORT

Suppléants présents : Katell MATET

Titulaires absents ayant donné procuration : Loïc GARRIDO ayant donné procuration à Jacqueline ALBAFOUILLE, Charles CHIVILO ayant donné procuration à Mireille REBECQ

Absents : Pierre AYLAGAS, Corinne GAILLOT, Henri GEORGES, Jean-Louis ALBITRE, Georges GRAU, Michel KLUSKA, Yves BARNIOL, Sylvie TORRES, Christophe PAYROU

Le Président,

Informe le comité que le Comptable n'a pu recouvrer certains titres émis sur les exercices :

- 2014 pour 152,00 €
 - 2015 pour 345,00 €.
- Total : 497,00 €

Propose leur admission en non valeur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.

Jean ROQUE

